

Recenser les enjeux inondables

L'aléa, l'enjeu, la vulnérabilité et le risque

1 L'aléa

L'aléa désigne un phénomène naturel dont on évalue l'occurrence, c'est à dire la probabilité de se produire dans une durée donnée, en fonction de son intensité.



Levee de la Blanchisserie lors de la crue de novembre 2008

2 L'enjeu

Les enjeux représentent les personnes, les biens, les activités, les moyens de communication, le patrimoine... susceptibles d'être affectés par un phénomène naturel.



La zone d'activité de Fourchambault

3 La vulnérabilité des enjeux

La vulnérabilité des enjeux représente leur sensibilité aux dommages potentiels.



Le quartier des Bords de Loire et le Faubourg du Mouësse

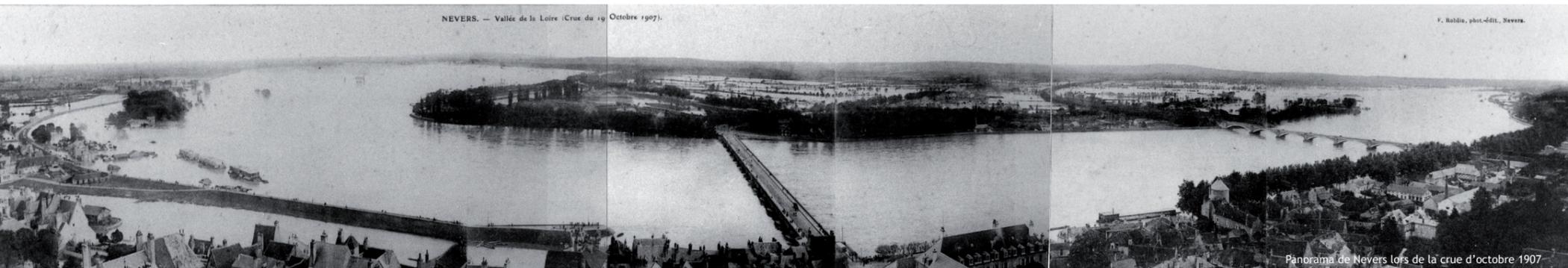
1 X 2 X 3 = Le risque

Le risque est le résultat du croisement de l'aléa et de la vulnérabilité des enjeux.

Le risque est d'autant plus élevé que l'inondation est plus forte et que les enjeux sont importants.



Une exploitation agricole lors de la crue de novembre 2008



NEVERS. — Vallée de la Loire (Cru du 19 Octobre 1907).

F. Rabbe, phot.-dét., Nevers.

Panorama de Nevers lors de la crue d'octobre 1907

De l'utilité d'identifier et de recenser les enjeux

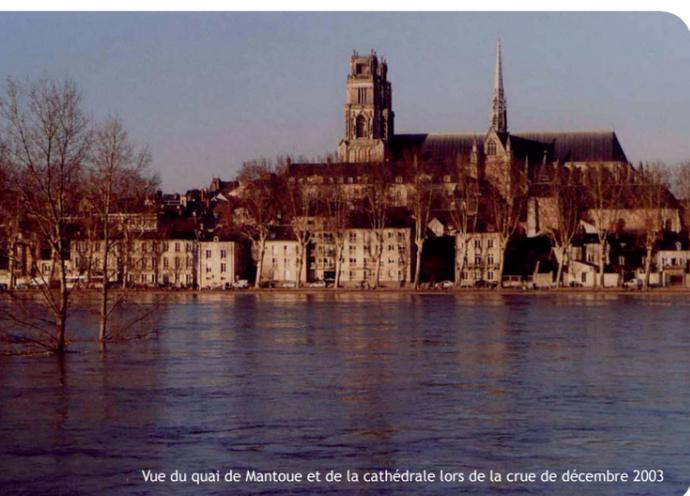
Croisés avec la cartographie des inondations issue des modèles et des PPRI, le recensement des enjeux puis l'analyse de leur vulnérabilité permettent d'évaluer le risque inondation.

Il est ainsi possible de déterminer l'intérêt des propositions d'aménagement capables de réduire l'impact des crues.

L'identification et la spatialisation des enjeux consistent à recenser et à cartographier les personnes, biens et équipements exposés au risque inondation.



Repère de crue sur l'auberge du Morvan - Faubourg du Mouësse



Vue du quai de Mantoue et de la cathédrale lors de la crue de décembre 2003

Cartographier les enjeux

Découper le territoire en îlots

Le territoire est découpé en unités d'occupation de l'espace homogènes : les îlots. On regroupe les parcelles auxquelles on attribue les modes d'occupation des sols suivant :

- Secteurs pavillonnaires.
- Secteurs d'habitat collectif.
- Zones d'activités.
- Terres agricoles.
- Espaces boisés...

Localiser certains enjeux.

La cartographie des enjeux se dessine à l'échelle de la parcelle. On y recherche les éléments suivants :

- Les entreprises.
- Les sièges d'exploitations agricoles.
- Les services publics.
- Les réseaux.
- Les infrastructures « critiques », qui contribuent à l'efficacité de l'action collective en cas de crue.

